



SEANCE DU 12 juin 2020 à 19 HEURES

Compte-rendu

Etaient présents : M. J.Piot, M. Ph Ferrand, Mme A Vannier, M. J-G Maurice, Mme Marques, M. Brozzoni, M. JP Favrot, Mme J Maurice, M. D Vannier, Mme C Bardou, M. E Raccurt, Melle L Terrier, M. D La , Melle C Branchey, M. Ravat, Mme F Terrier, M. J Vaganay, M. D Clément, Mme A Couter, M. R Goetchy, Mme F Gachon, M. P Remond.

Etait excusée : M^{me} Beatrice BREVET (Pouvoir à M JP Favrot).

M. le maire ouvre la séance, remercie l'assemblée pour sa présence.

M^{me} Carine BARDOU est nommée secrétaire de séance (ordre alphabétique).

En préambule, M. le maire et M Ferrand précisent aux nouveaux élus les règles de déroulement d'une séance de l'assemblée municipale.

Ordre du jour

1) Election des commissions municipales

1a. Commission VOIRIE, ENVIRONNEMENT, BATIMENT & PATRIMOINE

Président : Jacques Piot Vice Président : Philippe Ferrand
Membres : Bruno RAVAT, Françoise TERRIER, David VANNIER, Annick
COUTER.

Nombre de voix exprimées : 22 - Nombre de votes pour : 22 (unanimité du conseil)

1b. Commission ENFANCE & JEUNESSE

Président : Jacques Piot Vice Président : Aurélie VANNIER
Membres : Duy LA, Philippe FERRAND, René GOETCHY.

Nombre de voix exprimées : 22 - Nombre de votes pour : 22 (unanimité du conseil)

1c. Commission URGANISME & SECURITE

Président : Jacques Piot Vice Président : Jean Gérard MAURICE
Membres : Jean Philippe FAVROT, Josiane MAURICE, Eric RACCURT, Jacques
VAGANAY, Daniel CLEMENT

Nombre de voix exprimées : 22 - Nombre de votes pour : 22 (unanimité du conseil)

1d. Commission INFORMATION, COMMUNICATION, ASSOCIATIONS & VIE ECONOMIQUE

Président : Jacques Piot Vice Président : Sylvie MARQUES
Membres : Carine BARDOU, Duy LA, Lea TERRIER, JP FAVROT, Philippe REMOND

Nombre de voix exprimées : 22 - Nombre de votes pour : 22 (unanimité du conseil).

1e. Commission SANTE & SOCIAL

Président : Jacques Piot Vice Président : Gontran BROZZONI
Membres : Carine BARDOU, Béatrice BREVET, Chloé BRANCHEY, Françoise GACHON.

Nombre de voix exprimées : 22 - Nombre de votes pour : 22 (unanimité du conseil)

1f. Commission AFFAIRES FINANCIERES, ECONOMIQUES & ADMINISTRATIVES

Président : Jacques PIOT
Membres : Philippe FERRAND, Aurélie VANNIER, Jean Gérard MAURICE, Sylvie MARQUES, Gontran BROZZONI.

Nombre de voix exprimées : 22 - Nombre de votes pour : 22 (unanimité du conseil).

1g. Commission MARCHES PUBLICS & APPELS D'OFFRE

Président : Jacques Piot Vice Président : Jean Gérard MAURICE
Membres : Philippe FERRAND, Josiane MAURICE, René GOETCHY

Nombre de voix exprimées : 22 - Nombre de votes pour : 22 (unanimité du conseil).

1h. Centre Communal d'Actions Sociales (C.C.A.S.)

Président : Jacques PIOT
Membres : Carine BARDOU, Gontran BROZZONI, Françoise GACHON, Daniel CLEMENT .

Nombre de voix exprimées : 22 - Nombre de votes pour : 22 (unanimité du conseil).

2) Election des délégués dans les instances communales et extra-communales

- **Syndicat Intercommunal d'Energie de l'Ain - S.I.E.A.** : Philippe FERRAND, Jean Gérard MAURICE, Philippe REMOND
- **SCOT Bugey - Côtière - Plaine de l'Ain (BUCOPA)** : Jacques PIOT, Jean Gérard MAURICE
- **Société d'Economie Mixte de Construction de l'Ain (SEMCODA)** : Gontran BROZZONI, Annick COUTER
- **Correspondant Défense Nationale** : Jacques VAGANAY
- **CISPD comité de la C3M d'action et prévention contre la délinquance** : Jean Maurice MAURICE
- **Conseil d'Administration de la S.C.I.C. Les Ain'Trépides** : Aurélie VANNIER
- **Comité de Jumelage** : Sylvie MARQUES, Carine BARDOU
- **Office de Tourisme** : Philippe FERRAND
- **CLI comité local d'information – Centrale du Bugey** : Jacques PIOT, Annick COUTER

Nombre de voix exprimées : 22 - Nombre de votes pour : 22 (unanimité du conseil).

3) Délégations du Conseil Municipal au maire

Le Conseil Municipal accorde à M. le maire, à l'unanimité, les délégations nécessaires à l'administration de la commune pour la durée du mandat, en référence à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

4) Indemnités de fonction du maire et des adjoints

Monsieur le maire présente au conseil municipal les dispositions relatives au régime indemnitaire des élus locaux, précisées par le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2123-23 et L. 2123-24.1.

Les indemnités de fonction sont déterminées par rapport à la population de la commune, et par référence à l'indice brut 1027 de la fonction publique.

Pour les communes dont le nombre d'habitants est compris entre 1 000 et 3 500 (population I.N.S.E.E. de Bèlignieux au 01/01/2014 : 3 118), les taux plafonds sont fixés à 51.6 % de l'indice pour le maire et à 19.8 % pour les adjoints.

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe à leurs valeurs maximales les indemnités brutes mensuelles allouées au maire (2006,93 €) et aux adjoints (770,10 €).

5) Tirage du Jury D'assise 2021

En application des articles 254 et suivants du code de procédure pénale, une liste de jury criminel doit être établie annuellement dans le ressort de chaque cour d'assises. Selon le

principe prévu par l'article 260 dudit code, la liste annuelle doit comprendre un juré pour 1 300 habitants.

Leur répartition est prévue par arrêté préfectoral : pour l'année 2021, l'effectif des jurés pour le département de l'Ain est de 503.

Les communes de plus de 1 300 habitants sont appelées à tirer au sort à partir de la liste électorale, un nombre de noms triple de celui fixé par cet arrêté soit 9 noms pour la commune de Béligneux.

Dans le cadre de l'urgence sanitaire et de l'impossibilité de tenir un conseil municipal en mairie, l'utilisation du logiciel dédié aux élections est impossible techniquement à la salle des fêtes.

En conséquence, il a été procédé, au tirage au sort des jurés d'assises, parmi les personnes inscrites sur la liste électorale préalablement en présence de Messieurs CLEMENT et PIOT.

La liste générale des 9 jurés désignés est jointe en annexe.

Il est proposé au conseil municipal d'accepter la liste générale des jurés pour l'année 2021.

Nombre de voix exprimées : 22 - Nombre de votes pour : 22 (unanimité du conseil).

6) Emplois Saisonniers – été 2020

En raison de l'accroissement saisonnier d'activité pour l'entretien de la voirie, des espaces verts et des bâtiments pendant la période d'été, il convient de créer un emploi de saisonnier pour le mois de juillet et un pour le mois d'août.

Ces deux emplois non permanents pour 35 h de travail par semaine au grade d'adjoint technique, sont rémunérés sur la valeur de l'indice brut 353, indice majoré 329).

Il est proposé au conseil municipal :

- de créer les emplois ci-dessus énumérés,
- de décider que les rémunérations seront rattachées à l'échelle indiciaire des adjoints techniques,
- d'habiliter Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour pourvoir ces emplois.

A ce jour, 4 candidatures spontanées ont été reçues provenant de jeunes bélignards.

Le sujet des « TiG » Travaux d'intérêts généraux permettant la mobilisation de jeunes en réinsertion sera à étudier ultérieurement.

Nombre de voix exprimées : 22 - Nombre de votes pour : 22 (unanimité du conseil).

7) ECHOS des COMMISSIONS

Chaque équipe s'est mise au travail.

7.a Commission VOIRIE, ENVIRONNEMENT, BATIMENT & PATRIMOINE

Intervention de Philippe FERRAND.

Une réunion de cette commission est prévue sous 10 jours.

Bilan des travaux actuels :

- Chemin des Barmettes : en cours jusqu'à fin juillet

- Montée de Bélieneuve : aménagement des réseaux d'eau entre Chânes et Gramont. Désormais il y aura une double canalisation améliorant le flux et évitant l'usure prématurée des réseaux.
2 coupures sont à prévoir : les résidents ont été informés.
- Clôture des travaux de la salle de réunion, place de la Grande Hermière : difficulté à mobiliser les artisans pour assurer les corrections et finitions nécessaires à la clôture du chantier.
- Travaux chemin du Lavoir terminés
- Travaux du Rond-Point de la Mairie, sur le RD1084 terminés

Question de Daniel CLEMENT : Qui conduit les travaux de la société de chasse sur la place de la Grande Hermière ?

Réponse Jacques PIOT et Philippe FERRAND : Ces travaux sont menés par la société de chasse elle-même avec la participation de la commune pour l'achat des matériaux et pour les réseaux (eau, assainissement, électricité).

7.b Commission INFORMATION, COMMUNICATION, ASSOCIATIONS & VIE ECONOMIQUE

Intervention de Sylvie MARQUES.

- 1) Réunion samedi 6 juin concernant les conventions d'occupation des terrasses.

Dans le cadre du contexte « COVID-19 », nous avons réfléchi au moyen de favoriser la relance de nos 3 restaurants :

Le Petit Fournil

Le Bouchon Breton

Le Four à bois

Le premier, qui loue sa terrasse à l'année, a d'ores et déjà bénéficié d'une gratuité en mars, avril et mai 2020.

Les 2 autres se verront attribuer une gratuité de 1 mois :

- Pour le Four à Bois, il leur sera accordé 1 mois gratuit du 15 juin au 15 juillet.
- Pour le Bouchon Breton, ils pourront installer leur terrasse à titre gracieux à partir du 15 juin jusqu'au 1^{er} juillet puis du 1^{er} septembre jusqu'au 15 septembre.

- 2) La prochaine édition du périodique de Bélieneuve sera lancée pour octobre 2020 sous un format nouveau, encore à l'étude.
- 3) Réflexion en cours pour les animations de fin d'année : Halloween, Téléthon, Concours de dessin pour les enfants
- 4) Devis en cours d'analyse pour les futurs panneaux d'affichage numériques avec la possibilité éventuelle d'associer à ces affichages la possibilité d'information par SMS pour les résidents volontaires.

7.c Commission SANTE & SOCIAL

Intervention de Gontran Brozzoni.

- 1) Prochaine réunion du CCAS Lundi 15 Juin à 17h
- 2) Projet TERPTA + EPHAD des Opalines : ce projet national vise à mettre en place un accueil des animaux de compagnies des nouveaux arrivants à l'EPHAD (chien et chat).
Ce projet est déjà bien avancé et a le soutien de nombreux élus de la région comme la sénatrice Mme GOY CHAVENT et les sénateurs Mrs CHAIZE et BAZIN ?

Ce projet a BÉLIGNEUX serait un pilote national.

Une réflexion est en cours quant à la participation active de la commune à ce projet.

- 3) Mr Brozzoni a d'ores et déjà pris contact avec toutes les associations locales d'aide à la personne ainsi que l'infirmière scolaire pour se présenter et connaître leurs besoins/attentes éventuelles.
- 4) Plusieurs dossiers de domiciliation CCAS sont à l'étude actuellement.
- 5) Intervention de Carine BARDOU : présentation du projet de valorisation médicale de la commune.

Une 1^{ère} réunion de la commission sera organisée prochainement pour lancer ce projet et faire un état des lieux aussi exhaustif que possible de la situation, des outils déjà en place au niveaux nationaux ou régionaux, des besoins et des objectifs que la commission se fixera.

Dans un 2^{ème} temps, il est proposé d'ouvrir une table ronde avec tous les praticiens médicaux et para-médicaux de la commune pour recueillir leurs opinions/idées et les associer à notre projet.

7.d Commission ENFANCE & SOCIAL

Intervention d'Aurélien VANNIER.

La rentrée du 2 juin, dans le contexte sanitaire actuel, s'est parfaitement déroulée.

Maternelle : répartition par classe de 6 élèves

Elémentaire : répartition par classe de 10 élèves, 3 jours par semaine.

Après une petite phase d'adaptation, tout fonctionne correctement.

7.e Commission URBANISME & SECURITE

Intervention de Jean Gérard MAURICE.

Présentation des dossiers gérés en urgence pour donner suite aux retards inhérents à la crise sanitaire.

- ❖ Conformité lotissement 3 lots 183 route du Cruisseau
- ❖ Division de parcelles 3 lots, chemin des bruyères
- ❖ Demande de travaux diverses
- ❖ Division de parcelle, 250 route de Genève
- ❖ 2 Permis de construire Montée de BÉLIGNEUX
- ❖ Projet Château de Chânes : dossier étudié avec l'ancienne commission, et suite à la demande de pièces complémentaires, la nouvelle étude a débuté.
Il s'agit d'un grand projet, plusieurs parcelles et logements, délai août 2020.

❖ Intervention Sécurité :

- Intervention Philippe FERRAND et Jean Gérard MAURICE, place de la Grande Hermière le 31 mai à 15h, explications avec les faiseurs de troubles, déchets divers et mégots de cigarettes jetés sur le sol, accord verbal pour que chacun respecte la propreté du site.
A ce jour cet accord tient.
- Procédure en cours pour mise en fourrière de 2 véhicules abandonnés
- Carrefour bibliothèque de Chânes et route du Dauphiné : dossier stationnements gênants

❖ Pose de caméras :

- Subvention accordée par la région qui couvrira 40.48% du budget global.
- Lieux des poses :
 - Parvis de la Mairie = 1 caméra
 - Bibliothèque de Chânes = 2 caméras
 - Parking de la Gare = 1 caméras

8) Echanges diverses

1- Question de M Goetchy : que faire concernant le problème des moto-cross dans les bois de Béligneux ?

Réponse Philippe Ferrand : un numéro de permanence d'élu sera mis en place pour tout signalement de ce type. Une vérification des affichages sur tous les accès à ces bois sera menée.

2- Question de M Goetchy : Quelles actions à prévoir contre le problème du passage intempestif des semi-remorques dans la commune ?

Réponse Jacques PIOT : mise en place prévue d'affichage visible par les camions pour un meilleur guidage. Devis en court.

3- Question de M FAVROT : Quelles actions contre les déjections canines ? Avec le COVID, le phénomène s'est amplifié.

Réponse : réfléchir a des actions possibles, peut être en commençant par une communication d'information ?

4- Question Mme COUTER : Serait-il possible de mener une action pour revoir l'accès aux PMR dans les cimetières ?

Réponse de Jacques PIOT : ce sera le travail de la commission Voirie, Environnement, Bâtiment et Patrimoine. Enherbement déjà prévu par le précédent mandat.

5- Question de Mme BARDOU : Pourrions nous relancer une communication sur les risques de l'ambrosie, comment la reconnaître, qui prévenir, quoi faire ?

Réponse de Sylvie MARQUES : une communication peut être prévue. Informations conjointes avec les commissions « communication », « Environnement » et « Santé ».

6- Question de M CLEMENT : Peut-on demander/obliger les responsables de chantier à ranger/vider leurs bennes pendant les périodes d'inactivité.

Réponse : un rappel va être fait mais les actions sont limitées car il s'agit de terrains souvent privés.

7- Discussion autour de la nécessité d'avoir un policier municipal.

Réponse de Jacques PIOT : des échanges sont en cours avec la C3M pour une police mutualisée avec des capacités d'action et une rentabilité plus importante. Les capacités de travail d'un seul policier municipal ne sont pas en rapport avec le coût d'emploi. Horaire sur 35h et impossibilité d'intervenir seul sur des contrôles.

8- Discussion autour du sujet « gens du voyage » : la sénatrice récemment rencontrée est bien consciente du problème et propose qu'on l'interpelle a la prochaine arrivée intempestive de gens du voyage pour une action ponctuelle.

Jacques PIOT lève la séance aux alentours de 20h30.

